

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 1 JUILLET 2021

Lors de sa première réunion qui se tient de plein droit le second jeudi qui suit le premier tour de scrutin, conformément à l'article L.3121-9, alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Yvette RIBES, doyenne d'âge de l'Assemblée, assistée de Madame Charline DUMONT, le plus jeune membre de l'Assemblée.

Etaient présents : MM. M. AURORA, X. BALLENGHIEN, Mme N. BARROUILLET, M. C. BONNE, Mmes C. BOUE, F. CASALE, MM. G. CASTET, R. CASTETS, JP. COT, Mmes C. DASTE-LEPLUS, C. DEJEAN-DUPEBE, M. / DESENLIS, Mmes C. DUCARROUGE, C. DUMONT, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, MM. M. GABAS, B. GENDRE, V. GOUANELLE, B. KSAZ, Mmes E. LAFON, E. LANAVE, M. F. LARROQUE, Mme V. MANISSOL, M. P. MARTIN, Mmes Y. RIBES, H. ROZIS LE BRETON, M. J-P. SALERS, Mme C. SALLES, M. J. SAMALENS, Mmes C. SARNIGUET, I. TINTANE et L. TOISON.

Excusés ou absents : M. F. DUPOUEY.

N'ont pas pris part au vote :

OBJET : Election du Président du Conseil Départemental.

A la suite de la candidature de Monsieur Philippe MARTIN, remise par Monsieur Bernard GENDRE, et de Madame TINTANE, remise par Monsieur Vincent GOUANELLE, l'Assemblée Départementale a procédé à l'élection de son Président dans les conditions figurant sur le procès-verbal ci-annexé.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
1^{er} juillet 2021

TABLEAU DES VOTES

- nombre d'inscrits : . 34
- nombre de votants : . 34
- suffrages exprimés : . 34
- bulletins blancs ou nuls : . 0

Candidats	Tours de scrutin	Suffrages exprimés	Résultats
Philippe MARTIN	1 ^{er} tour	22	ELU
	2 ^{ème} tour		
	3 ^{ème} tour		
Isabelle TINTANE	1 ^{er} tour	12	
	2 ^{ème} tour		
	3 ^{ème} tour		

Monsieur Philippe MARTIN est déclaré élu au 1^{er} tour, à la majorité absolue, Président du Conseil Départemental.

Auch, le 1^{er} juillet 2021

La Doyenne d'âge
Présidente du Conseil Départemental,

Yvette RIBES

La Secrétaire de séance,

Charline DUMONT

Délibération transmise et reçue en Préfecture le
Le Président du Conseil Départemental certifie que :
- la présente délibération a été affichée le
- et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du mois de Juillet 2021.